



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 37388

Texte de la question

M. Hervé Morin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation sinistrée de la région de Haute-Normandie en matière de démographie médicale et paramédicale. Le schéma régional d'organisation sanitaire n° 2 pointe le retard de la Haute-Normandie sur tous les plans par rapport à la moyenne nationale, comme une démographie médicale au 20^e rang des régions françaises et une démographie infirmière inférieure de 20 % à la moyenne nationale. Cette faiblesse est particulièrement visible dans certains secteurs. La sous-dotation en personnel, par rapport aux effectifs moyens réels observés dans les autres établissements psychiatriques en 1995, est estimée à environ 9 emplois médicaux et 166 emplois paramédicaux affectés dans les services de psychiatrie générale, soit un manque de crédit à hauteur de 43 millions de francs. Compte tenu d'un accroissement de la demande de soins et d'un contexte socio-économique de plus en plus dégradé (le plus fort taux de récurrence des tentatives de suicide en France), cette situation devient très préoccupante. C'est pourquoi, il lui demande comment elle entend répondre à ces inquiétudes et quelles mesures seront prises pour y remédier.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37388

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1999, page 6524